

## **Eneco Soleil & Vent Fixe**

Carte tarifaire juillet 2023 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture d'électricité verte pour petites consommations professionnelles en Belgique.



Tous les prix sont hors TVA. Offre valable dans la limite des volumes disponibles (3)

## Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE	
(€ / an)	
95,00	
PARTAGE DE L'ENERGIE COÛT ADMINISTRATIF 65 € / AI	

		<b>1MATION</b> / kWh)	
Compteur simple	Compte	Compteur excl. nuit	
	HEURES PLEINES	HEURES CREUSES	
20,04	22,77	17,93	17,93

## Coûts externes et taxes sur l'énergie

#### TARIFS NETS ÉLECTRICITÉ :

#### Utilisation de réseaux de distribution et de transport

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)

Gestionnaire de réseau	Frais de distribution (€cent / kWh)				Frais de transport	Tarif gestion des données	Tarif prosumer (1)
	Simple	Heures pleines	Heures creuses	Excl. nuit	(€cent / kWh)	(€ / an)	(€ / kVA / an)
AIEG	5,82	6,11	4,69	4,12	2,46	22,39	54,13
AIESH	9,85	10,14	6,55	5,61	2,46	14,91	71,83
ORES (Brabant Wallon)	8,14	8,65	4,87	3,94	2,46	12,83	65,72
ORES (Est)	10,81	11,55	6,51	5,21	2,46	12,83	81,43
ORES (Hainaut électricité)	8,91	9,40	5,80	4,88	2,46	12,83	70,13
ORES (Luxembourg)	9,81	10,44	5,95	4,79	2,46	12,83	75,72
ORES (Mouscron)	8,64	9,16	5,42	4,45	2,46	12,83	67,99
ORES (Namur)	9,43	10,00	5,72	4,67	2,46	12,83	72,90
ORES (Verviers)	10,72	11,38	6,68	5,48	2,46	12,83	80,23
REGIE DE WAVRE	11,10	11,72	9,44	9,44	2,46	17,57	73,28
SIBELGA(*)	7,04	7,04	5,14	5,14	1,10	10,15	-
TECTEO	8,81	9,79	5,53	4,87	2,46	23,49	63,79

Gestionnaire de réseau		élèvement / kWh)	Tarif gestion des données (€ / an)		Tarif capacitaire	Tarif capacitaire	Tarif prosumer (1)
	Heures normales	Excl. nuit	SMR1(**)	SMR3(***)	(€ / kW / an)	(€ / an)	(€ / kVA / an)
		c	OMPTEUR DIG	ITAL			
FLUVIUS (GASELWEST)	4,70	3,18	12,63	13,71	46,00	-	-
FLUVIUS ANTWERPEN	3,53	2,45	12,63	13,71	37,76	-	-
FLUVIUS (IMEWO)	3,78	2,67	12,63	13,71	41,04	-	-
FLUVIUS LIMBURG	3,72	2,66	12,63	13,71	35,52	-	-
FLUVIUS WEST	3,60	2,57	12,63	13,71	38,76	-	-
FLUVIUS (INTERGEM)	3,45	2,45	12,63	13,71	36,85	-	-
FLUVIUS (IVEKA)	3,97	2,73	12,63	13,71	42,48	-	-
FLUVIUS (IVERLEK)	3,67	2,62	12,63	13,71	41,20	-	-
FLUVIUS (PBE)	3,44	2,74	12,63	13,71	50,05	-	-
FLUVIUS (SIBELGAS)	4,32	3,05	12,63	13,71	45,39	-	-
		COM	IPTEUR ANALC	GIQUE			
FLUVIUS (GASELWEST)	6,99	5,47	12,63	-	-	115,00	47,22
FLUVIUS ANTWERPEN	5,39	4,31	12,63	-	-	94,41	36,38
FLUVIUS (IMEWO)	5,88	4,76	12,63	-	-	102,61	39,74
FLUVIUS LIMBURG	5,74	4,67	12,63	-	-	88,80	38,78
FLUVIUS WEST	5,76	4,73	12,63	-	-	96,89	38,94
FLUVIUS (INTERGEM)	5,44	4,44	12,63	-	-	92,12	36,76
FLUVIUS (IVEKA)	6,02	4,77	12,63		-	106,20	40,66
FLUVIUS (IVERLEK)	5,78	4,7/3/M/M	ose <mark>[5,63</mark> mb:	arer be	-	103,01	39,04
FLUVIUS (PBE)	6,10	5,40	12,63	-	-	125,14	41,24
FLUVIUS (SIBELGAS)	6,55	5,28	12,63	-	-	113,48	44,22

L'électricité produite se compose à 100 % d'électricité verte issue d'éclinense et de panneaux solaires d'un parc de production belge. Eneco Soleil & Vent Fixe est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix énergétiques sont fixes pendant la première année. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogéneration qu'Ence peut ou doit porter en compte. Les montants repris c-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients pour petites consommations professionnelles avec une consommation annuelle d'électricité inférieure ou égale à 100 MWh et une connexion base-tension avec une capacité de connexion jusqu'à 56 kVA. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'abjuster vos prix. La redevance fixe est un coût annuel par raccordement électrique. Cette redevance est forfaitaire et due intégralement à compter de la livraison, sauf si la législation impose des restrictions ou en dispose autrement. Dans ce cas, la redevance fixe sera due (et restera due) conformément aux dispositions légales applicables, La redevance hixe est imputée sur chaque facture de décompte et/ou de dôture.
Partage de l'énergie : si vous optez pour le partage de l'énergie, vous devez informer immédiatement Eneco et le gestionnaire de réseau. Eneco prend en compte que les données de mesure ajustées telles que transmises par le gestionnaire de réseau. Le coût administratif pour le partage de l'energie est calculé pro rata, à la base du nombre de jours pendant lesquels le partage de l'energie est actif.

- (\*) taux hors terme de capacité: KVA <=13KVA 26,96 C/an; KVA > 13KVA 53,91 C/an.
  (\*\*) SMR1: régime de mesure mensuel ou annuel.
  (\*\*) SMR2: régime de mesure par quart d'heure.
  (1) Tarif capacitaire additionnel pour tous les utilisateurs du réseaux possédant une installation de production avec une puissance maximale de 10 kVA
  valable pour les services Valorisation (voir page suivante) ou Compensation (Lorsque vous consommez l'électricité du réseau, le compteur compte à
  l'endroit. Lorsque vous injectez de l'électricité dans le réseau, le compteur compte à l'envers.) En Flandre, ce tarif est réparti par mois sur base de
  l'ensoleillement move.

Carte tarifaire version 022307 pour la Belgique. / Valable du 1er juillet 2023 jusqu'au 31 juillet 2023 plus tard. / BB\_032\_022307\_FR\_ENECO\_POWER\_FIX

#### IMPÔTS, TAXES ET MAJORATIONS ÉLECTRICITÉ

(fixées par les autorités publiques)

Taxe OSP (obligations de service public), uniquement pour Bruxelles $(\varepsilon \ / \ an)$		
<= 1,44 kVA	0,00	
> 1,44 kVA et <= 6 kVA	11,40	
> 6 kVA et <= 9,6 kVA	18,24	
> 9 kVA et <= 13 kVA	22,92	
> 13 kVA et <= 18 kVA	34,32	
> 18 kVA et <= 36 kVA	45,72	
> 36 kVA et <= 56 kVA	91,44	
> 56 kVA et <= 100 kVA	148,56	

Redevance de raccordement électricité (Wallonie) (2) (€cent / kWh)	0,075
(€cent / kwn)	

Contribution Fonds Energie (Flandre) <sup>(2)</sup> (€ / mois)	Tension basse	Tension moyenne
Tarif standard (non domicilié)	9,54	181,85
Tarif consommateur protégé	0,00	-

(€cent / kWh)	spéciaux	sur l'énergie
Consommation entre 0 et 3.000 kWh	1,4210	0,1926
Consommation entre 3.000 et 20.000 kWh	1,4210	0,1926
Consommation entre 20.000 et 50.000 kWh	1,2090	0,1926
Consommation entre 50.000 et 1.000.000 kWh	1,1390	0,1926
Certificats verts et de cogénération (€cent / kWh)	n en Flandre	2,12
Certificats verts en Wallonie (€cent / kWh)		2,82
Certificate verts nour Bruvelles		

(3) Conditions particulières de l'offre du Eneco Soleil & Vent Fixe Conditions particulières de l'Offre du Eneco Soleil & Vent Fixe Offre valable du 1/juillet/2023 au 31/juillet/2023 au plus tard. En raison des incertitudes affectant toujours le marché de l'énergie, seuls des volumes limités de gaz et d'électricité sont disponibles pour la souscription de contrats Eneco Soleil & Vent Fixe durant le mois de juillet. En dépit d'une planification et d'un approvisionnement effectués par Eneco de façon prudente et raisonnable, il est possible qu'en cas de souscriptions massives inattendues, la limite de ces volumes soit atteinte avant la fin du mois juillet. Dans ce cas, Eneco se réserve le droit de ne plus offrir à la souscription le contrat Eneco Soleil & Vent Fixe pour le mois en cours.



# **Eneco Injection**



Carte tarifaire juillet 2023 d'Eneco Belgium SA pour la relivrasion d'électricité par des **petites consommations professionnelles** en Belgique.

Les tarifs d' injection sont exonérés de TVA

### Indemnité supplémentaire pour l'injection

### PRÉLÈVEMENT ET INJECTION / VALORISATION

	<b>INJECTION</b> (€cent / kWh)			
Compteur simple	Compteur double			
	HEURES PLEINES	HEURES CREUSES		
6,64	6,64	6,64	>	Estimation annuelle
4,99	4,99	4,99	>	Tarif mensuel
0,075 X BELPEX -2	0,075 X BELPEX -2	0,075 X BELPEX -2	>	Formule tarifaire

PARTAGE DE L'ENERGIE: COÛT ADMINISTRATIF 65 € / AN / EAN

Eneco Injection est réservé aux clients qui possèdent une installation de production locale en Belgique d'une puissance maximale de 10 kVA, d'un compteur numérique et/ou d'un comptuer bidirectionnel et qui sont liés à Eneco par le biais d'un contrat d'approvisionnement valable.

Les conditions du prélèvement se trouvent à la première page de ce document.

"Prélèvement et injection" : L'électricité que vous prélevez du réseau et celle que vous injectez dans le réseau sont facturées séparément. Vous touchez une indemnité pour l'électricité que vous injectez.

"Valorisation" : Lorsque vous consommez l'électricité du réseau, le compteur compte à l'endroit. Lorsque vous injectez de l'électricité dans le réseau, le compteur compte à l'envers. Vous injectez davantage d'électricité que vous n'en consommez ? Dans ce cas, vous touchez une indemnité supplémentaire pour l'injection. Ceci est possible avec un compteur bidirectionnel et avec un compteur numérique.

Les services disponibles sont spécifiques à la région.

Carte tarifaire version 022307 pour la Belgique. / Valable du 1er juillet 2023 au 31 juillet 2023 inclus. Uniquement applicable si un contrat d'approvisionnement a été conclu.

www.osercomparer.be